LA VOIX DE L'ENFANT
Notre combat, c'est leur avenir

Pantin, le 26 novembre 2021

# LA VOIX DE L'ENFANT DEMANDE UNE MISE À L'ABRI ET UNE PRISE EN CHARGE IMMÉDIATE DES MAMANS ET DE LEURS ENFANTS RÉFUGIÉS AINSI QUE DES MINEURS NON-ACCOMPAGNÉS

Depuis plusieurs mois les associations et acteurs locaux alertaient sur la situation des migrants candidats à la traversée vers l'Angleterre depuis les côtes françaises. La tragédie d'une embarcation percutée par un navire de commerce causant la mort de 27 personnes dont une femme enceinte, 3 enfants et 1 adolescent, arrivée ce mercredi 24 novembre, était prévisible.

Ce drame est inacceptable. Aussi, il en va de la responsabilité du gouvernement français de prendre, en urgence, des mesures appropriées d'accueil, de protection et de stabilisation de ces personnes réfugiées.

La Voix De l'Enfant demande la mise à l'abri immédiate des mamans et de leurs enfants ainsi que des mineurs non-accompagnés, dans le cadre d'un accueil visant à les protéger, les soigner et les accompagner vers un projet de vie et une insertion sociale et économique.

Face à cette crise humanitaire rappelons-nous d'une part que « Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays » (Article 14 - *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*) et d'autre part que « Les Etats parties prennent les mesures appropriées pour qu'un enfant qui cherche à obtenir le statut de réfugié ou qui est considéré comme réfugié en vertu des règles et procédures du droit international ou national applicable, qu'il soit seul ou accompagné de ses père et mère ou de toute autre personne, bénéficie de la protection et de l'assistance humanitaire voulues pour lui permettre de jouir des droits que lui reconnaissent la présente Convention et les autres instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme ou de caractère humanitaire auxquels lesdits Etats sont parties. (Article 22 – 1 *Convention Internationale des Droits de l'Enfant*).

1981-2021

**Pour tout contact :**

**La Voix De l'Enfant**
Martine Brousse - Présidente
06.22.80.82.82

Chloé Raymondeau
Agence Les Communicants
07.57.49.38.36